

L'édito

Nous entrons dans l'une des dernières instances de proximité. C'est avec grand plaisir que j'ai pu porter votre voix durant ces trois années et vous en rendre compte tous les mois avec un compte-rendu. Au menu de la réunion de ce mois-ci, les discussions ont porté principalement sur la nouvelle plate-forme France Bleu- France3 et le bilan des émissions exceptionnelles sur notre antenne. Donner notre travail aux productions privées, nous sommes contre, bien évidemment. Clairement, FO continuera à se battre à vos côtés pour que puissions retrouver le travail en interne.

Le premier tour du vote pour les élections professionnelles aura lieu du 10 au 16 mars 2022. Je compte sur vous car ces élections sont très importantes puisqu'elles conditionnent ensuite la désignation de vos représentants de proximité par les élus du CSE (Comité Social et Économique). Par conséquent, la représentativité de ce vote au niveau local va déterminer les élus de proximité qui vous représenteront pour une durée de 3 ans.

Bonne lecture !



Points traités lors de l'Instance de Proximité du mois de février 2022

Compte-rendu de la Commission de Suivi de la Régionalisation du 13.1.2022 #CASAR 4

(en présence de Xavier Riboulet directeur de la proximité, en charge de la régionalisation, de Stéphanie Lafuente et Aymeric Robert)

Après chaque CASAR, la direction revient vers nous pour nous informer de l'avancement du projet de régionalisation porté par la direction du réseau.

Trois points essentiels ont été abordés :

Présentation des régions tests qui sont la Nouvelle Aquitaine et la Bretagne et de leurs programmes pour un temps d'antenne supplémentaire le week-end.

Retour sur les réunions de réflexion concernant l'écriture des JTR 2022 : Lors du dernier trimestre 2021, 80 salariés (adjoints, rédacteurs en chefs et présentateurs) ont planché sur la façon d'apporter de la valeur ajoutée aux éditions actuelles. Parmi eux, Loïc Schaeffer, Benjamin Savart et Stéphanie Lafuente ont participé à ces travaux. Il y a eu 5 ateliers dont les thèmes ont été les suivants : Proximité - Nouveaux outils - Interactivité - Convergence - Construction d'un JT

FEVRIER 2022

Newsletter - Alsace



Les propositions qui sont sorties de ces ateliers n'ont aucun caractère obligatoire, elles sont là comme une « boîte à outils » que les rédactions peuvent utiliser ou pas d'ailleurs.

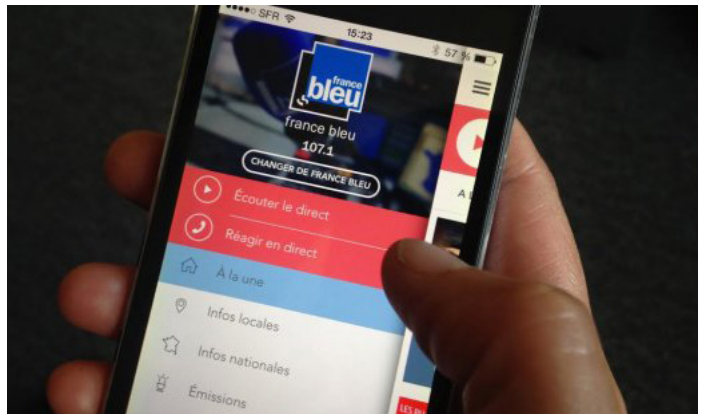
Une restitution de ces ateliers a été présentée aux journalistes de la rédaction Alsace, à la fin de l'année 2021. Stéphanie nous confie que l'ensemble des thèmes abordés pour l'évolution des JT sont déjà existants dans nos journaux : de la Proximité avec le module « un lieu des histoires », ou encore avec la chronique en plateau « Ma France 2022 », de l'interactivité avec la rubrique « On vous répond ».

Concernant les nouveaux outils, la direction du réseau permet aux chefs de centre qui le demandent d'avoir un écran tactile. Éric Michel nous confirme qu'il en a fait la demande, l'appel d'offres est en cours et nous devrions réceptionner l'outil fin mars. Une fois les journalistes formés, une réflexion sera menée pour voir où on l'intègre sur le plateau.

L'offre numérique commune à France Bleu et France 3. Le lancement est toujours prévu fin mars.

Elle s'appellerait « Ici » nom encore non officiel à ce jour.

Selon Xavier Riboulet, nous ne pourrions pas proposer une offre internet dans un premier temps (dernier semestre 2022 au mieux) mais une offre sur les mobiles. Cette dernière s'appuiera sur le site de Radio France. A priori on ne mettra pas nos papiers dans l'immédiat, on intégrera nos documentaires, les émissions sport en direct.



Commentaire FO : bref France Bleu part seul sur l'offre commune ! Avoir des projets sans argent et sans moyen humain c'est vrai que c'est compliqué !

FO a posé la question sur l'organisation du travail sur cette nouvelle plate-forme : qui pilote, coordonne, quoi et comment ? À l'échelle des régions, des grandes régions ? Des réunions techniques et éditoriales au niveau du réseau ont lieu quotidiennement car tout est à construire.

FO demande si des réflexions en local ont déjà démarré. Si ce n'est pas le cas, c'est inquiétant ! Est-ce que la direction Alsace va embarquer les salariés, si oui de quelle façon ? Pas de réponse ...

Au vu de la façon dont cela se fait pour les matinales des radios filmées (Eden Production pour rappel) on peut craindre pour l'avenir surtout quand on nous répète que ce nouveau projet se fera sans moyens supplémentaires !

► 11 chantiers ont été identifiés pour déployer cette vision cible validée fin juillet



Concernant les 11 ateliers du numérique, nous avons demandé un état des lieux sur « l'atelier amélioration du référencement des contenus multimédias » que le Grand Est pilote sous la houlette de Aymeric. L'état d'avancement ne permet pas encore de retour.

Retour sur le comité salaire du mois d'octobre 2021 (PARSI)

Les élus ont reçu un bilan des mesures salariales attribuées en 2021 :

- Il y a eu 39 mesures chez les **PTA** (soit 35% de l'effectif). Le taux moyen est de 2,7%, le taux minimum a été de 2% et le maximum de 8%.
- Il y a eu 19 mesures chez les **journalistes** (soit 31% de l'effectif) Le taux moyen est de 3,1%, le taux minimum a été de 2% et le maximum de 6,5%.
- Il y a eu 8 revalorisations salariales pour les salariés de **la Fabrique** dépendant de l'antenne Alsace, avec un taux moyen à 2,5%.

Commentaire FO : Suite à nos remarques lors de la réunion des comités salaires qui pointaient que nous étions en-dessous de l'obligation légale annuelle de l'employeur (qui est d'augmenter au minimum 33% de la masse salariale) depuis 3 ans pour les PTA, on constate qu'un gros effort a été fait pour eux cette année. Néanmoins 2,7% d'augmentation, on appelle ça des mesurette !

Bilan PAE 2021

Comme chaque année, nous demandons à la direction de nous faire un bilan des moyens techniques et humains des prises d'antennes exceptionnelles (PAE) sur notre antenne.

L'analyse que nous pouvons en faire ressemble malheureusement à celui des années précédentes. Depuis bientôt 4 ans, notre antenne s'est appauvrie. Nous sommes devenus tout simplement un CAT, un centre d'actus régionales.

Quand la direction nous parle de régionalisation, qu'on nous parle d'émissions, de contenus, de proximité... elle nous fait rêver en parlant de l'époque d'avant !

Aujourd'hui la direction Alsace nous propose quelques PAE, avec les moyens privés. S'il n'y avait pas eu les élections l'an dernier, le bilan serait vite réalisé, on n'aurait rien fait !

Et quand on pose la question du travail, que les salariés sont là et qu'ils ne demandent qu'à faire leur métier, la direction nous répond qu'elle fait son possible mais qu'ils ne sont pas maîtres de tout, et qu'avec des ETP en moins ça coince !

Alors soyez francs avec les équipes, dites-leur que nous ne pourrons plus jamais rien faire car ce que vous générez en ce moment s'appelle créer des risques professionnels.

Commentaire FO : A chaque problème il y a forcément des solutions. Trouvons les ensembles !

Concrètement, il y a eu 7 PAE en Alsace. S'il n'y avait pas eu les élections en 2021 (4 émissions) nous n'aurions fait que 3 productions. Sur les 75 PAE Sport sur le réseau, une seule produite en Alsace avec des moyens du privé !

FEVRIER 2022

Newsletter - Alsace



la fabrique

france.tv

Les salariés de la Fabrique sont toujours aussi malmenés. Apparemment ils n'ont pas reçu la communication sur les auto tests. Vos représentants de proximité se sont posé la question de savoir si nos collègues y avaient droit.

Mme Bajard, responsable RH, et Mr Seybald, APS, de la Fabrique nous ont bien sûr rassurés. Tous les personnels

de la Fabrique peuvent bénéficier des auto tests mis à disposition par FTV.

Évidemment, la gestion est différente si les salariés sont présents sur site ou en extérieur.

Pour ceux qui sont sur site, voir communication locale, même mise en œuvre que l'ensemble des salariés. Mince, la direction s'aperçoit alors qu'ils n'ont pas été destinataires. Pas de chance !

Vos élus rappellent (ça fait 3 ans qu'on se répète) que les salariés de la Fabrique sont rattachés au personnel de l'antenne Alsace. Donc par conséquent, nous continuons à demander que les communications leur soient **toutes envoyées**.

Pour les équipes légères ou les tournages au Bois d'Arcy, ce sont les chargés de production qui gèrent les auto tests.

Point sur la mise en œuvre du PCA (Plan de Continuité d'Activité)

La direction nous informe que compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, le PCA a été allégé. Néanmoins elle précise que si la situation se dégrade à nouveau pour des raisons sanitaires il peut quand même y avoir une décision de la direction centrale de revenir au PCA du mois d'avril 2021 (plus strict que celui de janvier 2022). La priorité reste la santé des salariés.

Grâce aux organisations syndicales, la décision de revenir à un PCA tel que nous l'avons connu au mois de janvier est désormais à la main des directions régionales, en fonction de la situation sanitaire dans chaque région et la particularité de nos locaux.

La direction rappelle que nous ne sommes pas dans une situation normale, celle-ci reste transitoire parce qu'il a certes moins de cas Covid mais il y en a quand même.

Le télétravail (recommandé mais non obligatoire), reste d'actualité (3 jours ou plus par semaine pour ceux qui le veulent et le peuvent). C'est le télétravail dit « occasionnel ».

La situation sera donc évaluée de semaine en semaine.

L'ensemble des offres de l'antenne peut revenir à la normale. Les émissions comme auraient pu reprendre plus tôt mais la direction régionale n'a pas souhaité reprendre les enregistrements une semaine avant la grille des vacances scolaires. Reprise officielle donc le 21 février

Les élus FO se félicitent de ce retour progressif à la normale et du fait de laisser la main aux régions pour décider de déclencher ou non un PCA, mais il est quand même regrettable que cette décision intervienne aussi tardivement.

Il eût été plus judicieux de laisser la main aux régions au moment où la direction centrale a déclenché le PCA pendant les vacances de Noël, sans évaluer la situation dans chaque antenne. Nous avons fait passer le message au directeur du réseau lors du CSE de janvier dernier.

BDESE

Les élus demandent depuis décembre 2021, à ce que les documents soient à jour dans la Base de Données Economique Sociales et environnementales. La direction nous répond que c'est dû à la bascule de Monespace. Nous leur faisons remarquer que cela fait presque 2 ans que les documents ne sont pas présents. (Janvier 2020 exactement) et que cela n'a rien avoir avec la bascule de MonEspace.

Commentaire FO : Nous rappelons que depuis 2015, la BDES avec son contenu est obligatoire. Si elle n'est pas à jour, cela s'appelle tout simplement un délit d'entrave.

